nada pendant l'année civile 1948, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1re fois.

## TERRITOIRES DU NORD-OUEST

INSTALLATION DE CENTRALES D'ÉNERGIE—CRÉATION D'UNE COMMISSION DE L'ÉNERGIE

L'hon. J. A. MacKINNON (ministre des Mines et Ressources) propose la 2e lecture du bill n° 340, concernant la fourniture d'énergie électrique dans les Territoires du Nord-Ouest.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 2e fois et la Chambre formée en comité, sous la présidence de M. Golding, passe à la discussion des articles.)

Sur l'article 1 (titre abrégé.)

L'hon. M. MacKINNON: Monsieur le président, je crois opportun de faire un exposé assez long, plus long que d'habitude, afin de prévenir les questions qu'on pourrait poser à l'égard de ce projet de loi.

On connaît la découverte récente de gisements minéraux des plus prometteurs dans la région d'Yellowknife, au nord du grand lac des Esclaves, dans les Territoires du Nord-Ouest. On sait aussi que plusieurs mines en sont au stade de la production. Plusieurs autres concessions minières, jalonnées, sont en voie d'exploitation.

Parmi les mines qui ont dépassé le stade des travaux préliminaires et dont l'exploitation a débuté, je relève les suivantes:

Con and Rycon Mines, exploitée par la Canadian Mining and Smelting Company Negus Mines Limited Giant Yellowknife Gold Mines Limited Thompson Lundmark Gold Mines Limited Beaulieu Yellowknife Mines Limited Discovery Yellowknife Mines Limited North Inca Mines Limited Diversified Mining Interests Viking Yellowknife Mines Limited Ptarmigan Mines Limited Akaitcho Mines Limited

La Con and Rycon Mines broie 270 tonnes par jour et espère porter son rendement à 300 tonnes par jour en 1948, ainsi qu'améliorer l'usine. En 1947, la Negus, autre productrice d'or, a broyé en moyenne 65 tonnes par jour, abstraction faite de certaines améliorations. L'agrandissement de l'établissement en augmentera la production quotidienne à 160 tonnes. La Giant Yellowknife a accompli beaucoup de travail, tant à son usine de surface que sous terre, et commencera bientôt à produire, à raison de 200 tonnes par an. Elle

compte même augmenter de beaucoup ce rendement dès qu'elle pourra obtenir de l'énergie hydroélectrique. La *Thompson Lundmark* qui, en septembre 1947, a repris sa production, broie environ 100 tonnes par jour.

Les autres sociétés susmentionnées ont exécuté des travaux souterrains à diverses étapes de leur développement. En outre, l'Akaitcho Mines Limited commencera, à l'été de 1948, un programme de fonçage de puits.

Un des éléments les plus nécessaires au succès de l'exploitation des mines, qu'elles soient au stade du traçage ou à la période de production, c'est l'énergie électrique. Vu le coût élevé du combustible dans cette région septentrionale, l'énergie hydroélectrique sera probablement la principale source de force motrice et il ne fait pas de doute qu'on l'utilisera de préférence aux moteurs diesel ou à l'énergie de vaporisation.

En 1946, le gouvernement fédéral a décidé d'entreprendre la construction d'une centrale d'énergie hydroélectrique à la rivière Snare et l'établissement de la ligne nécessaire à la transmission de l'énergie au domaine minier et à la ville d'Yellowknife. En 1916, on commença les travaux à l'entreprise de magasinage et d'énergie de la rivière Snare, à 94 milles au nord-ouest de l'établissement d'Yellowknife, en vue de produire une puissance initiale de 8,000 chevaux anglais. On a déjà conclu un contrat en vue de la vente d'environ 4,000 chevaux et on compte en conclure d'autres dans un avenir prochain. L'entreprise permettra de produire, selon les besoins, un volume d'énergie plus considérable, jusqu'à concurrence de 28,000 ou 30,000 chevaux.

Comme l'indique le projet de loi à l'étude, le Gouvernement a l'intention d'établir une commission de l'énergie des Territoires du Nord-Ouest, afin d'y produire, exploiter et administrer l'énergie électrique. Cette commission sera aussi chargée de prévoir et de coordonner autant que possible les besoins d'énergie des régions minières. A partir de l'entreprise de la rivière Snare, on transportera l'énergie jusqu'aux mines et aux établissements qui en ont besoin, sur une distance où cette transmission peut être rentable,-soit une centaine de milles en l'occurrence,-et l'on établira d'autres usines d'énergie hydroélectrique en d'autres endroits où la demande existera.

L'objet de la mesure est de favoriser l'industrie minière des Territoires en lui assurant, à bon compte, toute l'énergie électrique dont elle peut avoir besoin. Actuellement, l'or constitue la principale production minière de la région d'Yellowknife.